

Plans de démobilisation annoncés par M. King

Dans une déclaration rendue publique aujourd'hui, le premier ministre du Canada dit que des préparatifs sont en cours pour faciliter le retour des militaires dans leurs emplois de temps de paix

Ottawa, 1er (C.P.) —Le premier ministre Mackenzie King a révélé aujourd'hui, dans un communiqué, que des préparatifs sont actuellement faits pour faciliter le retour des militaires dans leurs emplois de temps de paix. Dans la déclaration, on annonce que des démarches seront entreprises prochainement. Le placement est déjà commencé.

“Le gouvernement prévoit d'importants problèmes au sujet de l'emploi de la main-d'oeuvre au cours des prochains 18 mois, à la suite du rapatriement de soldats qui ont de longues années de service outre-mer”, dit le communiqué.

Il ajoute que la production de guerre pour le Pacifique se continuera en coopération avec les autres Nations-Unies et de ce fait exigera beaucoup de travail.

Le ministère du Travail continue de trouver de l'emploi pour les militaires démobilisés et chaque groupe opère selon des plans conçus pour libérer les membres de son

personnel, en bon ordre. Sauf pour quelques exceptions, le principe “premier entré, premier sorti” prévaudra.

Les droits garantis par le gouvernement sont le droit de revenir à l'ancien emploi du temps de paix et le droit de garder l'état de seniorité. Les droits aux pensions sont toujours en vigueur, si le vétéran était un employé permanent. Lorsqu'il aura repris son ancienne fonction, le vétéran ne pourra la quitter sans raison valable.

Les vétérans qui souffrent d'incapacités physiques, ou qui ont plusieurs années de service outre-mer, seront les premiers sur la liste pour l'obtention d'emplois civils. Les veuves des soldats qui sont morts auront la même préférence.

On a fait aussi des préparatifs pour familiariser les militaires avec les méthodes de rajustement, avant même qu'ils aient été licenciés, et on leur donnera tous les conseils nécessaires.

Un nouveau service d'emploi, qui travaillera sous l'empire de la loi d'assurance-chômage, sera la principale agence de placement et des unités pour l'enregistrement des personnes démobilisées ont été ouvertes dans les bureaux du service de l'emploi. Des comités locaux de citoyens ont été ouverts aussi dans près de 500 municipalités, prêtant main-forte pour trouver de l'emploi aux militaires démobilisés.

“Cette réadaptation sur une grande échelle que le ministère du Travail prévoit, se produira dans les 18 prochains mois, et marchera de pair avec la conversion de l'industrie de guerre en industrie de paix”, a dit M. King.